

## ATELIER EN LIGNE MYLENE - Mai 2010

<http://www.blog10petitsdoigts.fr/>

### Matériel à prévoir :

- 2 bazzills 30\*30cm, de la même couleur
- 6 feuilles imprimées recto 15\*30cm
- 2 bazzill 15\*30cm de couleurs différentes
- 1 anneau de diamètre intérieur 2cm
- un peu de transparent imprimé hamby ( style cage à oiseaux )
- 1 clip
- du ruban, de la cordeline pour la déco
- des fleurs
- des brads : 3 moyens, 3 petits
- 6 étiquettes toutes faites, ou que vous ferez vous-même
- des perles de pluie

### Matériel nécessaire :

matériel de base : massicot, règle, équerre, cutter, colle, crayon de bois, gomme, ciseaux ...

pastilles double – face

du scotch

4 petites pinces ( style pinces à linge)

tapis de souris, une aiguille à tête, un stylo blanc

un peu de fil DMC orange, pour celles qui ont le kit ( ou assorti à vos papiers )

une perforatrice bordure

une perforatrice arrondissant les angles

une perforatrice ronde de 2,5, et une de 1,5 cm de diamètre

quelques tampons ( arabesques, feuillages, oiseau), encre versamagic blanche et versafine « olympia green » ( ou couleurs correspondants à vos papiers ) ( facultatif, c'est ce que j'ai utilisé ! ) :

### Les photos : 26 photos

3 photos 5x 5 / 2 photos 9 x 9 / 5 photos 4 x 4

1 photo 7 x 7 a redécouper en rond

10 photos 4,5 x 5,5 de haut

2 photos 5 x 6,5 de haut

1 photo 3 x 2,5 de haut

1 photo 4 x 5 de haut

1 photo 7,5 x 4,5 de haut

---

**Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.**

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).

Coucou les filles !!!

Merci à vous toutes de participer à mon 3eme atelier en ligne !!!

## LA BOITE



**Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.**

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).

Cette boîte est composée d'un support à tags, d'un côté,, et d'un mini album à l'intérieur !!! un peu de boulot en perspective !!! je pense que 2 soirs seront nécessaires pour tout faire ; la boîte et tags, ce soir, et le mini demain soir ;

vous l'avez peut-être remarqué, cette boîte est une boîte kinder, que j'ai démonté, et repris le gabarit, car je la trouvais très sympa pour mettre un mini dedans,

### Pour avoir un bon déroulement de la soirée , voilà le programme

je vais vous donner les consignes petit à petit , je vais utiliser la couleur pour que vous puissiez les retrouver plus facilement dans les posts, et je mettrai à jour également au fur et à mesure le premier post,

pour pouvoir lire tout les messages plus facilement et les actualiser vous n'aurez juste qu'à appuyer sur la touche F5

dernière petite chose, prenez le temps de bien lire les consignes,

bien sûr si vous avez des questions n'hésitez pas ....

#### Première étape : La boîte

imprimer les PDF ci joint

Attention !!! : quand vous imprimez votre PDF, bien mettre ces consignes là :

<http://blog10petitsdoigts.free.fr//wp-content/pdf/options%20impression%20acrobat%20reader.JPG>

sinon, votre gabarit va être réduit !!!

c'est ok ? Maintenant vous pouvez imprimer !

<http://blog10petitsdoigts.free.fr//wp-content/pdf/cot%C3%A9gauche.pdf>

<http://blog10petitsdoigts.free.fr//wp-content/pdf/cot%C3%A9droit.pdf>

<http://blog10petitsdoigts.free.fr//wp-content/pdf/partiecentrale.pdf>

<http://blog10petitsdoigts.free.fr//wp-content/pdf/chapeau.pdf>

si votre imprimante a des marges, une partie du gabarit va être rogné ( indépendant de ma volonté ! ), finissez au crayon de bois, car les petites languettes sont symétriques,

les découper, et les reproduire sur vos bazills ( bazills imitation bois pour le kit ), comme la photo : ( attention aux sens du papiers !!! )

photo:

sens du papier :

recto :

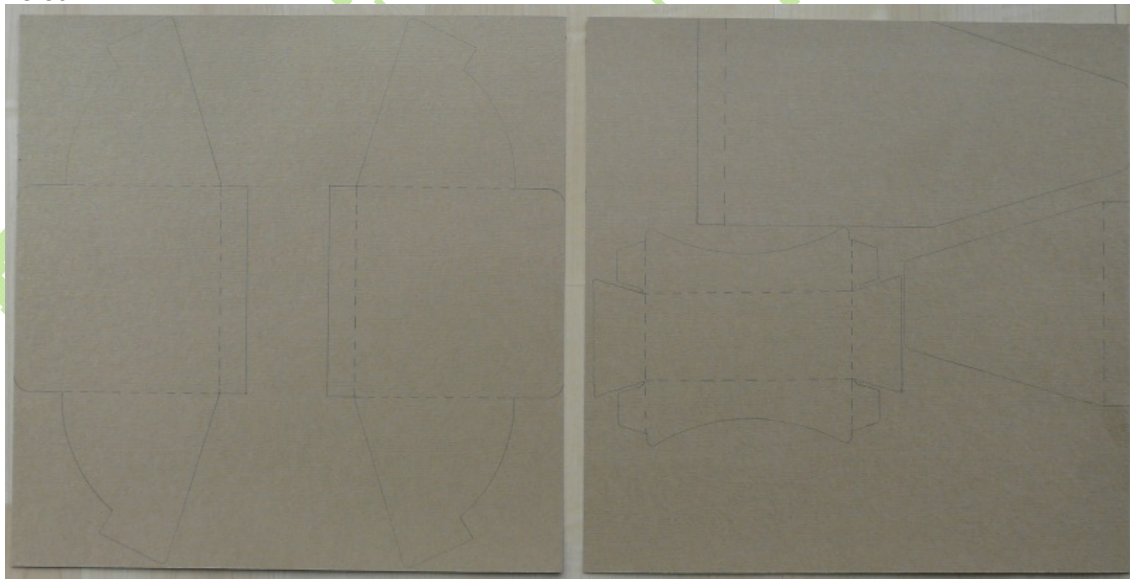
---

**Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.**

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).



verso:



( attention, la photo indique juste le sens des gabarits à positionner sur vos bazills, car il y a une erreur sur la partie centrale, sur la photo ! Oups ! Je me suis trompée, et j'ai oublié de reprendre une photo correction faite !!! )

découper chaque morceau

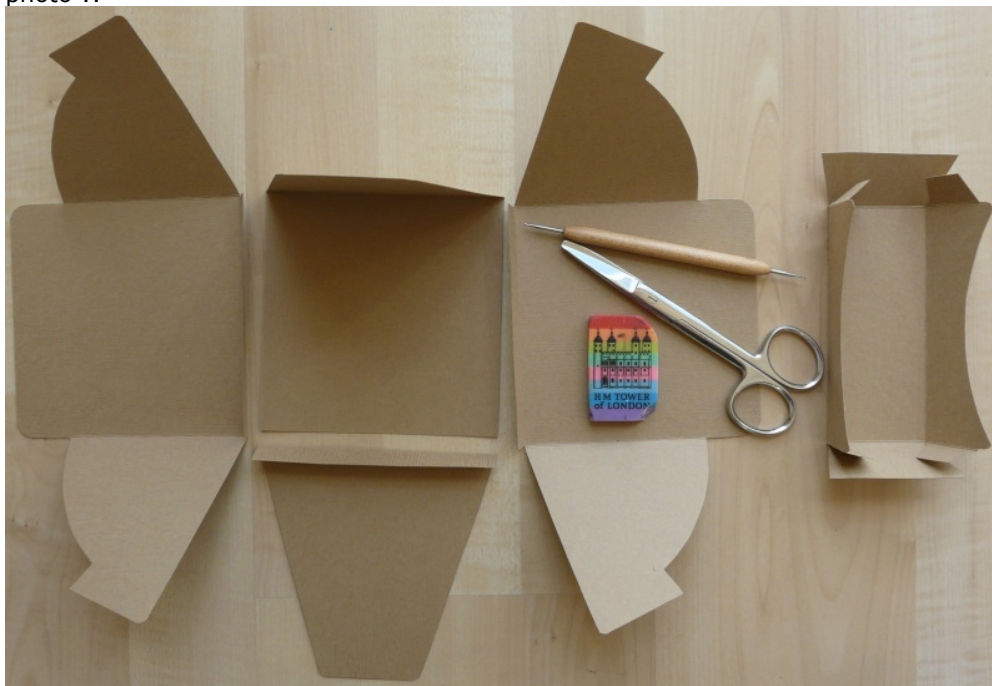
---

**Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.**

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).

disposer les , comme ci dessous :

photo ::

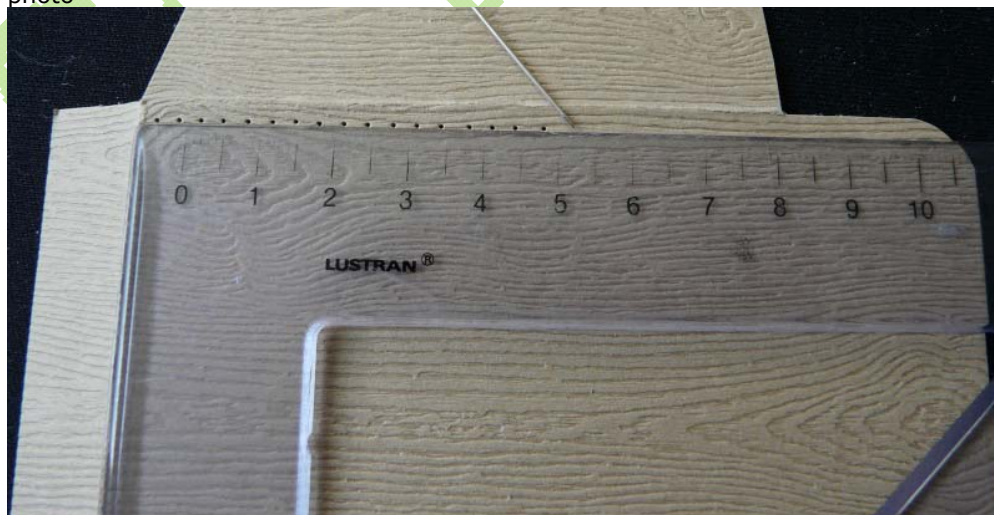


( rien à voir, mais ,,,'adore cette gomme !!!! )

sur chaque morceau de la boite, faire de la fausse couture , ou de la vraie, si vous avez une machine à coudre, ou rien, si vous préférez !!!!:

(si vous ne faites pas la fausse couture avt l'assemblage, vous ne pourrez pas le faire après )

photo



vous obtenez, au final, cela :

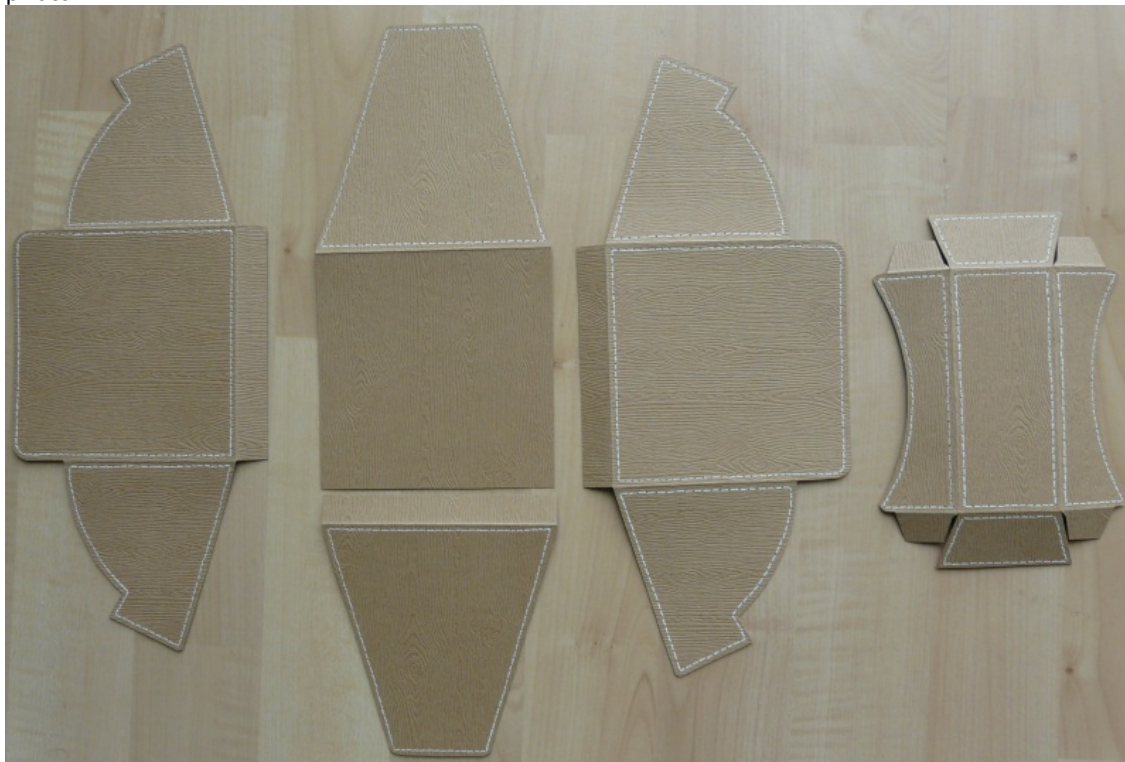
---

**Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.**

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).

**Page 5**

photo :



Fin de la première étape -

deuxième étape : L'assemblage de la boîte

1- Les différents côtés sont collés sur le carré du milieu:

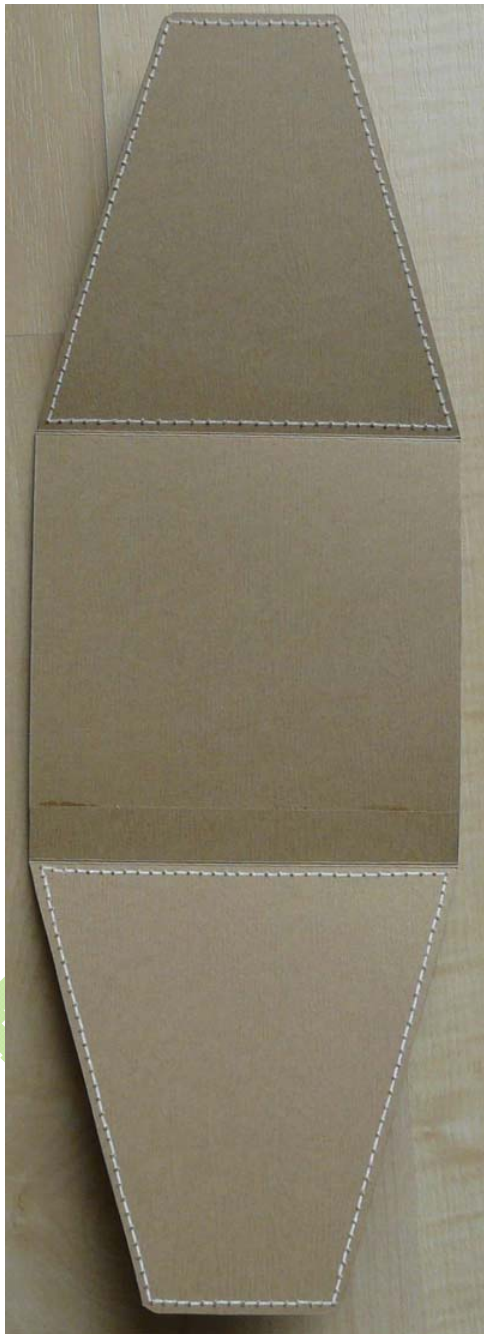
Assemblage des 2 premiers morceaux

---

**Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.**

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).

**Page 6**



www.CeScrap.com

---

**Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.**

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).

**Page 7**

Puis des 2 côtés : ( intérieur )



---

**Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.**

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).

**Page 8**



zoomé :



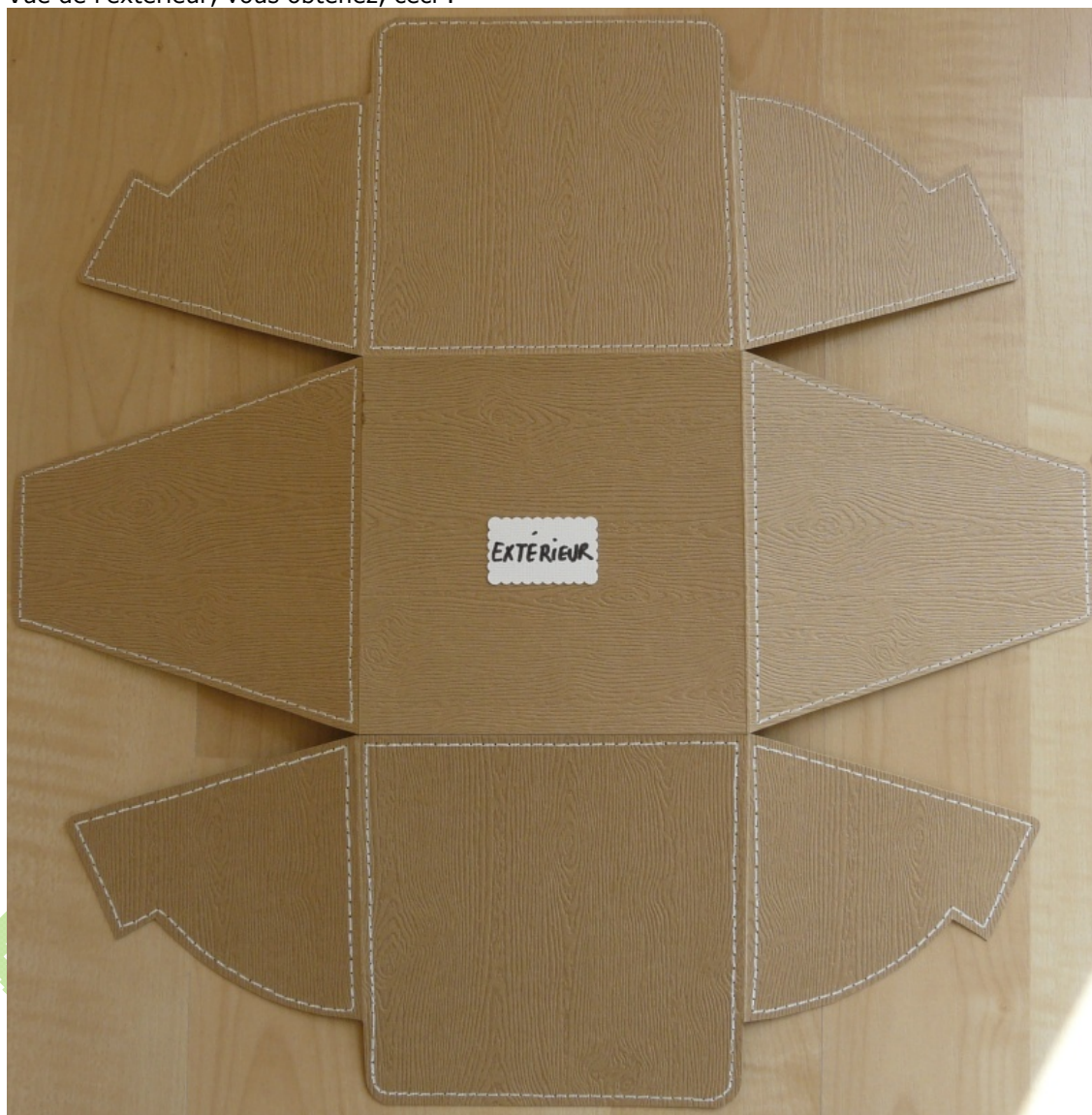
---

**Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.**

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).

**Page 9**

Vue de l'extérieur, vous obtenez, ceci :



2 – Assemblage du chapeau : ( couvercle de la boîte )

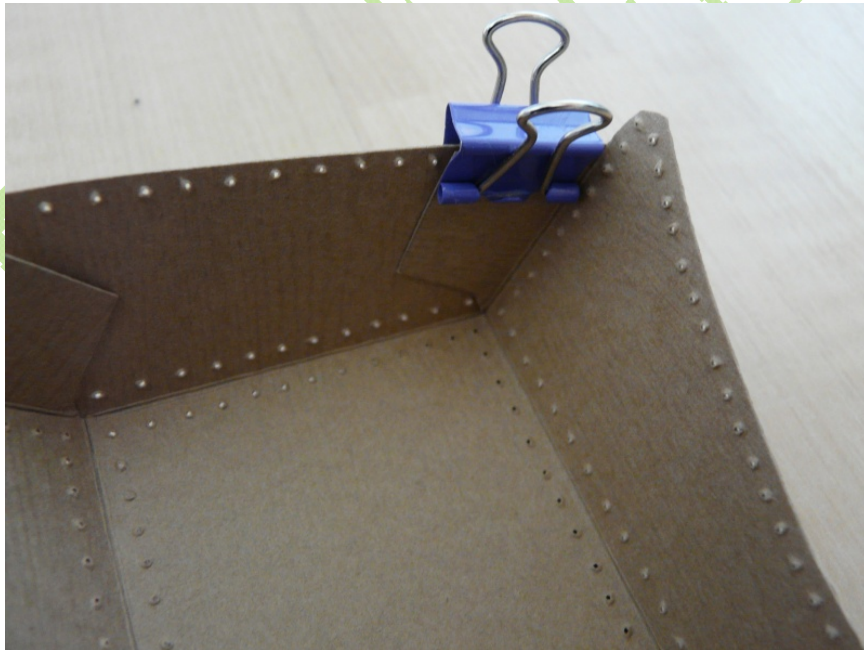
rabattre les petites languettes vers l'intérieur, mettre du double face, et les coller, en les maintenant avec une petite pince à linge

photo :

---

**Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.**

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).

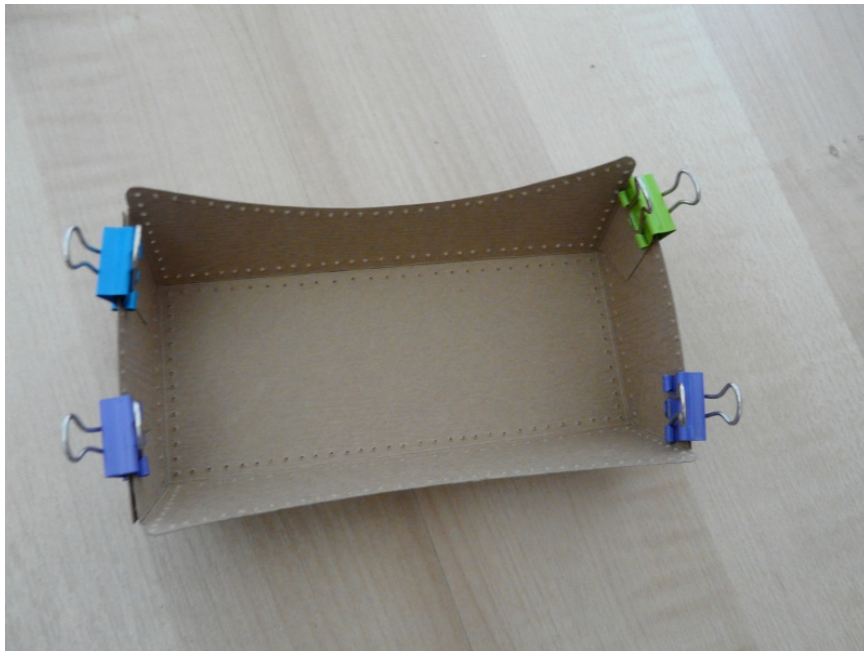


faire ainsi les 4 coins

Photo :

---

**Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.** Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).



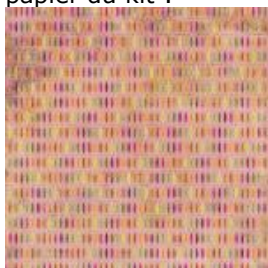
Laisser sécher dans un coin ,,,

**Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.**

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).

3- Le fond de la boîte :

papier du kit :



CARDSTOCK GREEN AT HEART VERT

dans ce papier, découper un carré de 11,3 x 11,3, et le coller dans le fond de la boîte, côté intérieur

4- décoration extérieur de la boîte :

Premier côté :

photo :



tamponner un branchage ( ou arabesque ), dans le coin, en haut , à droite ( j'ai d'abord tamponné à la versamagic blanche puis à la versafine olympia green , légèrement décalé )tamponner avant de

---

**Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.**

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).

monter la boîte, sinon vous ne pourrez pas le faire après ; par contre la déco peut-être faite tranquillement plus tard,  
dans le papier suivant :



CARDSTOCK GREEN AT HEART GRASSHOPPER

découper un rectangle de 5cm de ht, sur 11,7cm de large  
fixer le ruban jute, avec un brad ( taille moyenne ), sur le côté gauche ;  
à droite, coller juste l'extrémité ;

-----

dans le papier orange suivant :



CARDSTOCK GREEN AT HEART SAGE

découper une bande de 7cm de ht sur 1,5 cm de large ;  
faire quelques points de couture, pour faire 1 nichoir  
coller la petite cage à oiseaux dessus, et un petit oiseau tamponné en 3D dessus  
il ne reste plus qu'à rajouter la petite fleur en bas à droite en 3D, et le petit papillon ( ne coller que le corps du papillon, relever légèrement les ailes )

---

**Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.**

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).



fin de la deuxième étape

Troisième étape : Le support à tags et les tags

1 – le support à tags

découpez dans le bazill bois qui vous reste, un rectangle de 22cm x 5cm de haut ,  
festonnez sur toute la largeur ( soit sur les 22cm)

et faire un trait de fausse couture juste en dessous :

photo :

---

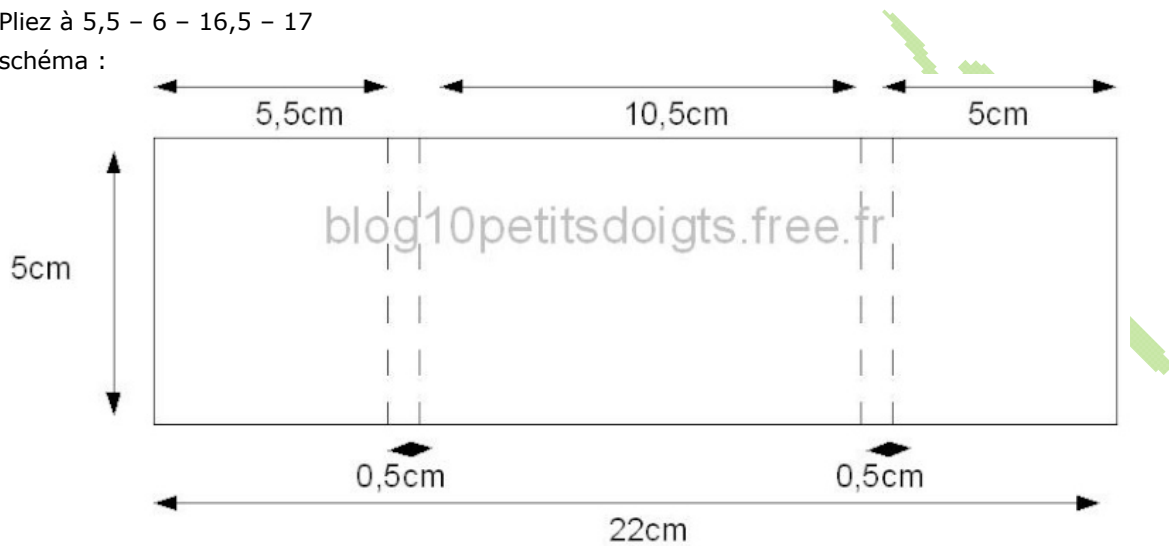
**Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.**

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).



Pliez à 5,5 – 6 – 16,5 – 17

schéma :



pliez, et scotchez les extrémités

photo :



coller ce morceau, sur la partie intérieure de la boîte, à environ 5 mm de la pliure :

photo :

**Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.**

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).





zoom:



---

**Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.**

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).

2 – Les tags à placer devant  
photo :



photo :

---

**Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.**

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).



par exemple 3 tags :

1 dans le bazill violet, et 1 dans le bazill vert :

dimensions 6,2cm de large ( maximum ) , 9cm de haut

festonner le bas

1 dans le papier fleuri vert :

2 rectangle de 6,2 cm de large, par 9cm de haut, coller dos à dos

les décorer comme vous voulez !!!

2 seront rangés dans le support de tags

le 3eme sera placé devant, derrière le ruban de jute

les photos font 5x5, les coller en haut du tag, et les matter d'un trait de couture, bien vérifier que la

---

**Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.**

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).

photo se trouve au dessus du ruban de jute, quand vous mettez votre tag devant !

Fin de la troisième étape

Quatrième étape : décoration de l'autre côté et du chapeau

photo



**Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.**

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).

**Page 20**